

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE LA CONSULTATION : Réalisation, mise à jour et remplacement de la signalétique des zones d'activités économiques

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Terres de Montaigu – Communauté de communes Montaigu-Rocheservière - 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président de la Communauté de communes - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Marché public – Fournitures courantes et services
La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
44423400-5	Panneaux de signalisation et articles connexes			

4. PROCEDURE DE PASSATION : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION : Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot(s)	Désignation
Lot n°01	Lot n°01 « Mise à jour des panneaux de commercialisation des zones d'activités économiques du territoire »
Lot n°02	Lot n°02 « Mise à jour de la signalétique située dans les zones d'activités économiques des communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine »

6. TYPE ET FORME DE CONTRATS : Il s'agit d'un marché ordinaire.

7. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION : L'exécution des prestations débutera à compter de la date fixée par ordre de service. La durée globale prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 17 semaines (cf planning d'intervention).

La date prévisionnelle de début des prestations est fixée à la semaine 11.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est fixée semaine 27 (réception).

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par ordre de service.

8. VARIANTES « AUTORISEES » (VARIANTES LIBRES A L'INITIATIVE DES CANDIDATS) : Le pouvoir adjudicateur autorise chaque candidat à remettre une offre variante en plus de l'offre de base. Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux dispositions des articles R. 2151-8 à R. 2151-11 du Code de la commande publique, une seule offre variante. Chaque candidat pourra seulement proposer une offre "variante" en plus de son offre de base (une seule offre variante autorisée), en cohérence avec les caractéristiques décrites dans le cahier des clauses techniques particulières. En tout état de cause, chaque variante devra être motivée et accompagnée d'un descriptif précis, avec sa mise en œuvre détaillée. Toute proposition de variante qui ne respecte pas les exigences minimales et les limites imposées sera rejetée.

9. VARIANTES « EXIGEEES » (IMPOSEES PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR) : Aucune variante obligatoire (prestation supplémentaire éventuelle ou prestation alternative) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

10. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres de la Communauté de communes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le lundi 25 janvier 2021 à 12h00** sur le site <https://www.marches-securises.fr> .

13. REMISE D'ECHANTILLONS : Afin d'optimiser l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur impose à chaque candidat de fournir des échantillons. La liste, ainsi que les conditions de remise des échantillons demandés sont décrits à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

14. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

16. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande publique – Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) technique(s) : Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <https://www.marches-securises.fr>

17. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

18. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro.

19. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le mercredi 23 décembre 2020